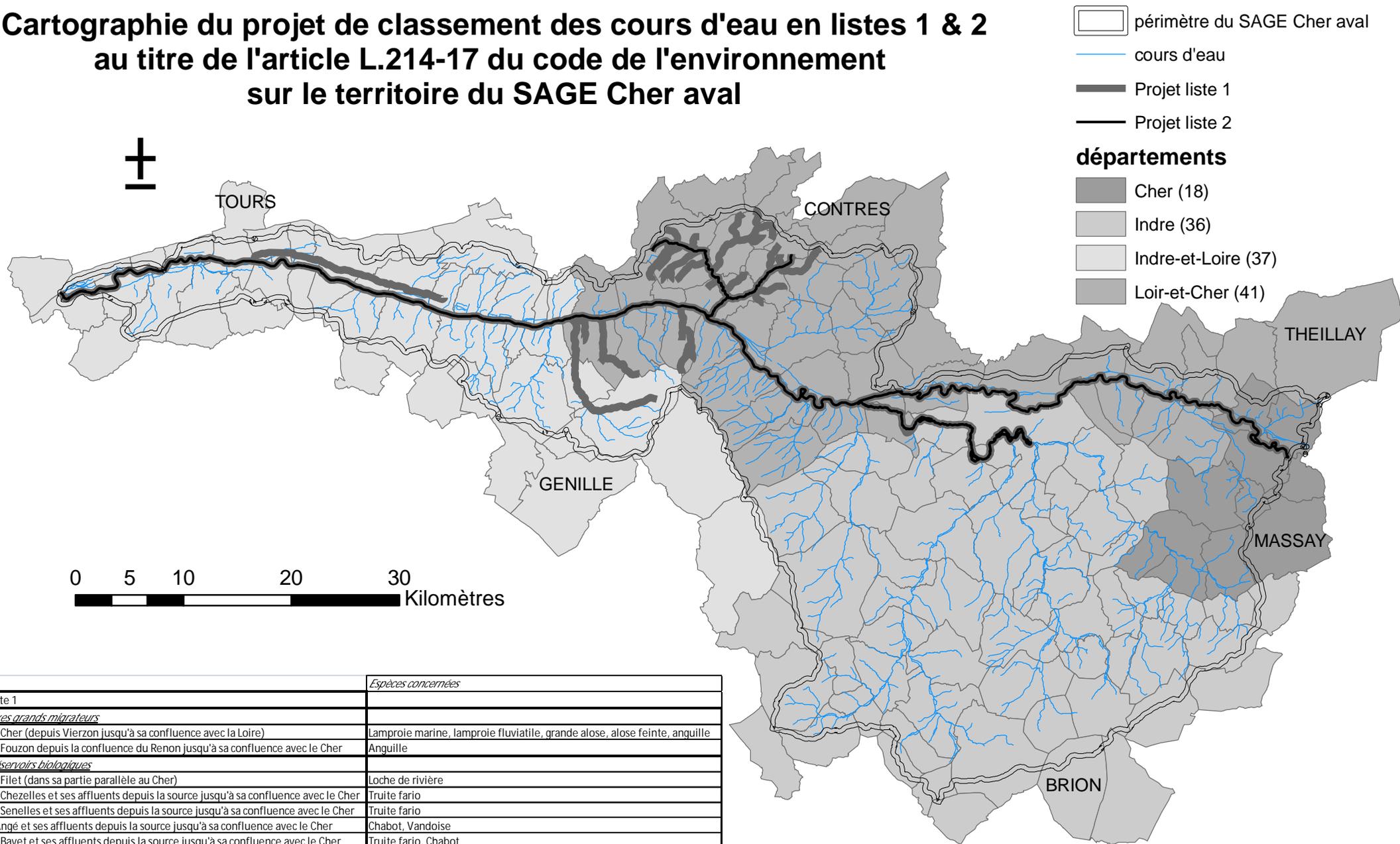


Cartographie du projet de classement des cours d'eau en listes 1 & 2 au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement sur le territoire du SAGE Cher aval



	<i>Espèces concernées</i>
Liste 1	
<i>Axes grands migrateurs</i>	
Le Cher (depuis Vierzon jusqu'à sa confluence avec la Loire)	Lamproie marine, lamproie fluviatile, grande alose, alose feinte, anguille
Le Fouzon depuis la confluence du Renon jusqu'à sa confluence avec le Cher	Anguille
<i>Réservoirs biologiques</i>	
Le Filet (dans sa partie parallèle au Cher)	Loche de rivière
Le Chezelles et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher	Truite fario
Le Senelles et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher	Truite fario
L'Angé et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher	Chabot, Vandoise
Le Bavet et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher	Truite fario, Chabot
Liste 2	
Le Cher (depuis Vierzon jusqu'à sa confluence avec la Loire)	Lamproie marine, lamproie fluviatile, grande alose, alose feinte, anguille
Le Fouzon depuis la confluence du Renon jusqu'à sa confluence avec le Cher	Anguille
Le Bavet	Truite fario, Chabot
Les Anguilleuses	Truite fario, Chabot